



**E  
D  
N  
E  
N  
N  
E  
B**

**Livret  
d'Accueil**

**EHPAD DU PAYS D'ALBY**

**RÉSIDENCE PIERRE PAILLET**

**182 ROUTE DE LA GRIVE**

**74540 GRUFFY**



# Sommaire

- page 3 **Mot de bienvenue**
- page 4 **Présentation de nos engagements**
- page 5 **Notre situation géographique**
- page 6 **Notre histoire**
- page 7 **A propos de la Résidence**
- page 8 **Bon à savoir**
- page 9 **Vos interlocuteurs**
- page 10 **Votre accompagnement**
- page 12 **Votre séjour**
- page 15 **Les repas**
- page 16 **A propos de la Vie Sociale et animations**
- page 18 **A propos du PASA**
- page 19 **Participez à la vie de l'établissement**





# Bonjour !

Les membres du CCAS, la direction et le personnel  
vous souhaitent la bienvenue  
au sein de l'EHPAD du Pays d'Alby,  
établissement à taille humaine  
où nous sommes heureux de vous accueillir.

Ce livret d'accueil est conçu à votre attention,  
il vous présente l'établissement et décrit l'organisation  
de la vie au quotidien, les choses essentielles à connaître  
pour vous sentir à l'aise dans votre nouvel  
environnement.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à  
votre entière disposition pour vous accompagner et  
vous guider au sein de notre établissement.

# Présentation DE NOS ENGAGEMENTS



## **Bienvenue !**

L'ensemble du personnel qui sera amené à vous entourer et vous accompagner au quotidien, mobilisera tout son savoir-faire, son professionnalisme et toute son attention pour que vos conditions de vie soient les plus agréables et sécurisantes possibles.

Afin de favoriser votre adaptation et votre épanouissement, une large place est faite à vos proches, familles et amis.

Les valeurs qui sont les nôtres, comme l'humanisme, la solidarité ou la recherche de la qualité dans l'accompagnement, constituent les piliers de notre action. Nous sommes engagés dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de votre accompagnement et nous veillons à ce qu'il soit personnalisé, respectueux de votre dignité, votre citoyenneté et vos croyances.



**NOUS  
CONTACTER**

**Téléphone : 04.50.77.59.30**

**Email : [contact@ehpad-gruffy.fr](mailto:contact@ehpad-gruffy.fr)**



## Notre situation **GEOGRAPHIQUE**

L'EHPAD du Pays d'Alby est situé sur la commune de Gruffy, à mi-chemin entre Annecy et Aix-les-Bains (20km).

Niché au cœur des Alpes, Gruffy est un charmant village qui séduit par son authenticité et sa nature préservée. Il fait partie du Parc Naturel Régional des Bauges, compte environ 1700 habitants et se situe au cœur du Pays d'Alby.

Surplombant l'EHPAD, le Semnoz se dresse fièrement avec ses vastes prairies et ses panoramas à couper le souffle. Ce massif montagneux est un véritable havre de paix, offrant des sentiers de randonnée où la flore alpine déploie toute sa richesse.

Non loin de là, le pont de l'Abîme enjambe le Chéran avec élégance. Ce pont suspendu, construit en 1887, relie Gruffy à Cusy et offre une vue vertigineuse sur les gorges en contrebas. Un lieu empreint d'histoire, où la nature sauvage côtoie l'ingéniosité humaine.

# Notre **HISTOIRE**

La Résidence doit son nom au docteur Pierre Paillet, élu conseiller départemental aujourd'hui décédé, qui a été à l'initiative de sa construction.

Elle a été inaugurée en 1993 puis s'est agrandie en 2010 pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses des habitants du Pays d'Alby.

L'EHPAD est un établissement public médico-social géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Gruffy, qui en définit la politique générale. Il est présidé par le maire de la commune ou son représentant et se réunit au moins 4 fois par an et y associe les autres communes du Pays d'Alby (Allèves, Cusy, Mures, Alby/Chéran, Saint-Sylvestre, Chapeiry, Saint-Félix, Hery/Alby, Chainaz les Frasses et Viuz la Chiesaz).

# A propos de ... **LA RÉSIDENCE**

La capacité d'accueil totale est de 64 lits répartis sur 4 niveaux.



## 1ER ÉTAGE

-**LES BLEUETS** : 6 chambres dont 3 chambres doubles (accueil possible de couples) en secteur conventionnel

-**LES COQUELICOTS** : 11 chambres en secteur conventionnel

-**LE COCON** : 8 chambres pour un accueil de personnes très dépendantes.



## REZ-DE- CHAUSSEE

-**LES HORTENSIAS** : 10 chambres en secteur conventionnel

-**LES JONQUILLES** : 10 chambres en secteur géro-nto-psychiatrique



## REZ-DE-JARDIN

-**LES LYS** : 9 chambres en Unité Protégée – accueil spécifique – maladies Alzheimer et apparentés.



## NIVEAU -2

-**LA PRAIRIE** : 3 chambres en secteur conventionnel pour des résidents autonomes

## Trois types d'accueils sont possibles :

### HERGEMENT PERMANENT

Accueil selon vos besoins spécifiques pour un séjour longue durée

### HERBERGEMENT TEMPORAIRE

4 chambres dédiées dont 1 réservée aux situations de crise.

Accueil limité à 4 semaines consécutives, 1 à 3 fois par an.

### ACCUEIL DE JOUR

6 places d'accueil à la journée proposées du lundi au vendredi.

Les personnes bénéficient d'activités adaptées destinées à stimuler leurs capacités.

# Bon À SAVOIR

## ✓ 1ER ÉTAGE



- La salle du petit-déjeuner
- La salle de kinésithérapie
- L'infirmierie
- Les chambres des ailes Bleuets, Coquelicots et Cocons

## ✓ REZ-DE- CHAUSSEE



- La terrasse extérieure
- Le bureau d'accueil des résidents et des familles
- Les services administratifs
- Les salons et la bibliothèque
- Le salon TV
- La salle de restauration principale
- La salle du PASA (Pôle d'Activités de Soins Adaptés)
- La salle d'activité
- Les chambres des ailes Hortensias et Jonquilles

## ✓ REZ-DE-JARDIN



- Les chambres de l'unité protégée
- La salle à manger de l'unité protégée
- Les chambres d'accueil temporaire
- La salle d'accueil de jour
- Le jardin
- Le salon de coiffure
- La salle bien-être
- Les cuisines
- La lingerie

## ✓ NIVEAU -2



- Les chambres de l'aile Prairie

**Horaires d'ouverture de l'accueil  
de l'établissement :**

10h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

# Vos

# INTERLOCUTEURS

Tous les personnels de l'établissement ont pour mission d'assurer votre confort et prendre soin de vous.

L'ensemble des agents vous aide dans vos actes de la vie quotidienne, sans pour autant se substituer à vous afin de vous permettre de conserver votre autonomie le plus longtemps possible.

Vous obtiendrez de chacun d'eux compréhension, dévouement, bonne humeur et gentillesse. Cette équipe se compose de personnel administratif, de personnel d'aide à la vie quotidienne, de personnel paramédical et médical.



## DIRECTION

Dirige l'établissement et assure la continuité d'activité.



## ACCUEIL

Accueille les résidents et l'ensemble des visiteurs.



## COMPTABILITÉ

Assure la facturation des résidents.



## ANIMATRICE COORDINATRICE

Organise des animations et activités permettant aux résidents de développer une vie sociale, et culturelle.



## MÉDECIN COORDONNATEUR

Assure la responsabilité médicale et le suivi continu des résidents. Il coordonne les professionnels de santé intervenant dans l'établissement



## PSYCHOLOGUE

Participe à l'évaluation gériatologique, au suivi des résidents et au soutien de la famille à votre demande.



## INFIRMIÈRE RÉFÉRENTE

Intervient dans la coordination des programmes de soins et encadre les équipes de soins.



## L'ÉQUIPE INFIRMIER

Assure les soins techniques infirmiers, la distribution et la prise des médicaments, le suivi de la douleur...



## L'ÉQUIPE AIDE-SOIGNANTE

Apporte une aide pour les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, prise des repas ...)



## L'ÉQUIPE D'ENTRETIEN

Assure les missions hôtelières et apporte une aide aux aides-soignantes pour l'accompagnement des résidents.

# Votre **ACCOMPAGNEMENT**

## **LA SURVEILLANCE MÉDICALE**

Chaque résident a le libre choix de son médecin traitant qui intervient à l'EHPAD comme il le ferait à domicile.



En cas de situation d'urgence ou de risques vitaux ainsi que lors de la survenue de risques exceptionnels ou collectifs nécessitant une organisation adaptée des soins, le médecin coordonnateur réalise des prescriptions médicales pour les résidents de l'établissement. Les médecins traitants de résidents concernés sont dans tous les cas informés des prescriptions réalisées.

## **LES INTERVENANTS PARAMÉDICAUX**

Vous avez le libre choix des intervenants paramédicaux qui vous seraient nécessaires (kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue...).



## **LA PHARMACIE**

L'EHPAD a signé une convention avec la Pharmacie de Vieugy qui assure la préparation des piluliers semainiers. Si vous ou votre famille souhaite avoir recours à une autre pharmacie, vous devrez vous acquitter des frais de préparation et de leur mise à disposition de l'EHPAD.





## JAMALV

L'association intervient deux fois par semaine à l'Ehpad auprès de celles et ceux fragilisés par la maladie, le grand âge, l'approche de la mort. L'accompagnement des bénévoles, spécialement formés, contribue à soulager leurs souffrances morales et psychiques en établissant un lien de solidarité basé sur la présence et l'écoute.

## LA PERSONNE DE CONFIANCE

Vous êtes vivement encouragé à désigner par écrit une personne de confiance parmi vos proches. Cette personne pourra être consultée si vous ne pouvez plus exprimer votre volonté. Vous pouvez révoquer votre personne de confiance à tout moment et en désigner une autre.



## LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Vous pouvez faire part par écrit de directives anticipées, notamment par rapport à la fin de vie, au cas où vous ne seriez plus capable d'exprimer votre volonté. Ces directives seront une indication de votre volonté si nécessaire. Elles peuvent être modifiées ou annulées à tout moment.

L'infirmière référente, le médecin coordonnateur ou la psychologue sont à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.



## LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Il est réalisé dans les 6 mois qui suivent votre arrivée avec les équipes de l'établissement (psychologue, animatrice, aide-soignante ...) et un proche de votre choix si vous le souhaitez. Celui-ci vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé adapté à vos attentes, vos besoins et l'évolution de votre situation.

Vous pourrez choisir votre accompagnement et participer directement aux choix qui vous concernent.

Le Projet d'Accueil Personnalisé sera révisé à votre demande ou de façon régulière.



# Votre SÉJOUR



## VOTRE CHAMBRE

Elle est agencée de manière à répondre au mieux à vos besoins tout en respectant les contraintes fonctionnelles. Outre le mobilier, votre chambre est équipée d'une salle d'eau, d'un téléphone et d'une prise TV. Nous vous encourageons à personnaliser votre chambre par l'apport de petit mobilier, photos, objets personnels etc...dans le respect de l'organisation des soins et de la réglementation liée à la sécurité.

Sur demande une clé de votre chambre vous sera remise à votre arrivée.

Il est interdit de fumer dans la chambre et dans les locaux communs de l'établissement.

Il est également interdit d'installer un réfrigérateur dans la chambre pour des raisons d'hygiène.

## BIENS ET VALEURS PERSONNELS

Il est déconseillé de garder dans la chambre des sommes importantes et des objets de valeur.

L'établissement n'est pas responsable de vos biens, effets et objets personnels et ne saurait être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation.

Dans cet esprit, la résidence ne peut également être tenu responsable en cas de perte d'objets tels que lunettes, prothèse, linge personnel etc....

## LE LINGE

Le linge de prestations hôtelières (draps, dessus de lit, alèses, taies d'oreiller, gants et serviettes de toilette...) est fourni par l'établissement.

Le linge personnel des résidents reste à la charge des familles (fourniture et entretien).

Il doit être :

- en quantité suffisante
- adapté à la saison
- marqué à votre nom
- renouvelé aussi souvent que nécessaire

Sur demande, vous aurez accès à une liste de personnes pouvant prendre en charge l'entretien de votre linge. Celles-ci sont rémunérées pour l'entretien du linge par Chèque Emploi Services directement par vous-même ou votre famille.

## LA FACTURATION

Les frais d'hébergement sont payables à terme échu, à réception de la facture.

## **LES ESPACES SALON ET BIBLIOTHÈQUE**

Des espaces salon et bibliothèque sont à votre disposition au rez-de-chaussée à côté de l'ascenseur principal.

Des livres, des jeux de société ainsi que des revues sont accessibles en libre-service.

N'hésitez pas à vous servir !

Des vélos d'appartement et un baby-foot sont également à votre disposition.

Une borne musicale se trouve à proximité des salons. Vous pouvez demander au personnel de la mettre en route si vous le désirez.

## **LES FORTES CHALEURS**

En cas de fortes chaleurs, n'hésitez pas à rejoindre les salles communes climatisées.

Vous pourrez y lire, écouter de la musique, discuter, faire des jeux de société...avec les autres résidents en bénéficiant d'une température adaptée.

## **LES VISITES**

Votre famille et vos amis sont toujours les bienvenus dans la maison de retraite. Les visites sont libres mais elles doivent tenir compte des soins et des heures de repas.

Un espace "café" en libre-service est à la disposition des familles près de l'ascenseur principal.

Vos visiteurs peuvent être accompagnés d'un animal de compagnie tenu en laisse, à l'exclusion de la salle de restaurant.

Les visites sont adaptées en situation de fin de vie pour permettre à vos proches d'être présent selon vos souhaits.

## **LES SORTIES**

L'Ehpad est un établissement ouvert où vous pouvez aller et venir librement.

Si vous prévoyez de ne pas être présent pour un repas, il vous est demandé de prévenir l'accueil ou le personnel soignant au préalable.

Dans tous les cas, il est impératif de prévenir le personnel de vos sorties même brèves afin d'éviter de légitimes inquiétudes.

En cas de retour tardif, un bouton d'appel situé dans le sas d'entrée permet d'aviser le personnel de votre arrivée, les portes étant fermées la nuit.



## LE COURRIER ET LE TÉLÉPHONE

Le courrier est distribué quotidiennement sauf le week-end et peut-être récupéré auprès de l'accueil. Les courriers départ peuvent être remis à l'accueil dûment timbrés pour un envoi les jours suivants.

Vous pouvez apporter votre propre téléphone dans la chambre, une ligne directe est attribuée à chaque résident.

Pour appeler un numéro à l'extérieur, composez le 0 avant de composer le numéro de téléphone.

L'établissement est équipé de bornes wifi qui permettent l'utilisation de tablettes ou téléphones portables.



## LA PRESSE

Le Dauphiné Libéré, quotidien local est à disposition de tous les résidents pour une lecture dans les espaces communs de l'établissement.

Si vous souhaitez avoir un quotidien à votre entière disposition, vous pouvez souscrire un abonnement personnel.



## LE CULTE

Vous êtes libre de recevoir le ministère du culte de votre choix.

Un office catholique a lieu 1 fois par mois au sein de l'établissement dans la salle d'animation.



## LA COIFFURE

Un salon de coiffure est à la disposition des résidents qui le désirent.

Une coiffeuse est présente tous les quinze jours sur rendez-vous pris auprès de l'accueil. Vous pouvez, si vous le désirez, faire appel à un autre coiffeur de votre choix.

La prestation est à la charge des résidents.



## LES SOINS DE PÉDICURE

De même une pédicure intervient 1 fois par semaine à la demande de l'établissement ou des résidents.

La prestation est à la charge des résidents sauf en cas de pathologie spécifique.



# Les **REPAS**



Les repas sont confectionnés au sein de la cuisine de l'EHPAD par un prestataire extérieur. L'équipe se compose de 3 professionnels : un chef cuisinier, un second de cuisine et un employé de restauration.

Des menus adaptés sont prévus en cas de régime alimentaire prescrit par votre médecin. Par ailleurs, l'équipe de restauration est à l'écoute des préférences de chacun.

Les menus hebdomadaires sont affichés en début de semaine en salle de restaurant.

Les repas sont servis en salle de restaurant ou en chambre si votre état de santé le justifie, aux heures suivantes :



**LE PETIT-DÉJEUNER**

A PARTIR DE  
**7h30**  
JUSQU'À  
**10h**



**LE DÉJEUNER**

**12h**



**LE GOÛTER**

A PARTIR DE  
**15h15**



**LE DÎNER**

**18h**

L'établissement dispose de 3 salles de restauration, en fonction de l'unité ou vous séjournez.

Vos proches peuvent partager un repas avec vous le midi s'ils le souhaitent en prévenant l'accueil du lundi au vendredi à condition d'avoir prévenu 24h à l'avance (le vendredi matin au plus tard pour les repas pris le week-end) et de s'acquitter du prix du repas.

Les personnes qui viennent déjeuner sont tenues d'être présente à 12h00, le menu servi sera identique à celui des résidents. Le prix du repas est fixé par le CCAS.

Ce service peut être suspendu à tout moment pour des raisons sanitaires (épidémies).

# A propos de

## LA VIE SOCIALE

## ET DES ANIMATIONS



La vie en collectivité se crée à travers des journées rythmées par différents ateliers et animations.

Dans un climat de convivialité, l'animation permet aux personnes de se rencontrer, d'échanger et de partager autour d'une activité commune.

L'animation vise à répondre aux attentes et besoins de chacun, en vue de développer sa vie relationnelle et culturelle tout en maintenant au maximum son autonomie. Continuer à faire partie de la vie de la « cité », mais aussi entretenir sa curiosité, c'est continuer à vivre et à exister en tant que citoyen.

C'est dans ce sens que nous avons développé un grand nombre de partenariats sur le territoire.

Toutes ces activités sont rendues possible grâce à ces précieux soutiens :

### Nos professionnels

Attentif et bienveillant, le personnel propose des ateliers adaptés et spécifiques les après-midis, à l'unité des Lys et des Jonquilles.

### Notre équipe de bénévoles

En 1995 l'association La Grive a été créée pour promouvoir l'animation au sein de l'Ehpad. Les bénévoles proposent et/ou accompagnent l'animatrice lors des activités, sorties et événements.

Leur engagement permet aussi de financer du matériel, des intervenants musicaux, des sorties, etc.

### Nos partenaires

- Le Pôle culturel d'Alby-sur-Chéran
- Les clowns thérapeutiques, InstantaNez
- Le coach sportif
- L'école élémentaire de Gruffy
- Les intervenants musicaux
- L'assistante maternelle
- L'art-thérapeute
- La professeure de yoga
- La médiatrice animale
- Les écuries de Cusy
- Etc.

Le planning mensuel des activités est affiché à l'entrée des ascenseurs, et dans le panneau d'affichage "Vie sociale et animations" à l'accueil.

Chaque trimestre, vous recevrez le journal "Témoins" reprenant les événements récents et les projets à venir notamment.

# Quelques précisions

Lors de votre séjour, vous serez invité à participer aux activités, en groupe et/ou en individuel. L'activité s'adapte à vous et à vos capacités quelque soit votre degré de dépendance.

Les personnes plus autonomes alimentent une ambiance socio-émotionnelle positive qui par « rayonnement » favorise un état de bien-être pour tous les résidents.

## Activités physiques

atelier "Equilibre", gym douce, jeux d'adresse, promenades, vélo adapté, ...



## Activités créatives

mouvements dansés, arts plastiques, peinture, art floral, ...



## Activités cognitives

remue-méninges, jeux de mots, atelier écriture, ...



## Sorties

balades nature ou culturelles, salon de thé, glacier, shopping, séjour-vacances, ...



## Activités bien-être

visite des clowns, médiation animale, soins socio-esthétiques, éveil sensoriel, ...



## Activités de la vie quotidienne

pâtisserie, jardinage, élaboration de repas, pliage de linge, épluchage, ...



## Activités événementielles

spectacle, concert, chant, rencontres intergénérationnelles, ...



# A propos du **PÔLE DE SOINS ADAPTÉS**

- ✓ Le pôle d'Activités et de Soins Adapté (PASA) est un service qui permet d'accueillir sur la journée un groupe de résidents et de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, des sorties, des animations ... afin de maintenir les capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et de favoriser les liens sociaux des résidents accueillis.
- ✓ La constitution du groupe est réalisée sur décision médicale et dans un but thérapeutique. Le PASA est encadré par la psychologue et un soignant formé.
- ✓ Au cours de l'année, différents intervenants viennent proposer des ateliers, tels que du yoga, de l'art-thérapie ou encore des soins socio-esthétiques. Un planning d'activités spécifique est établi chaque mois, il est composé d'un panel d'activités dites thérapeutiques.

**Vous êtes libre de votre participation lorsque vous y êtes invité !**





# Participez à LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

C'est une instance consultative. Il est composé de représentants des résidents, des familles, du personnel et de l'organisme gestionnaire. Il donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions relatives à la vie dans l'établissement.

## COMMISSION RESTAURATION

Vous êtes conviés à participer à la commission restauration qui a lieu 1 fois par trimestre. Vous pourrez exprimer vos souhaits en termes de menu, évaluer les repas qui vous sont servis et donner votre avis sur la restauration en général.

## ENQUÊTE ANNUELLE RÉSIDENTS-FAMILLES

L'établissement recueille vos avis sur différents aspects de la vie à l'EHPAD à travers des questionnaires qui vous seront proposés. Nous vous accompagnerons si vous avez besoin d'aide pour les remplir.

## GESTION DES PLAINTES OU RÉCLAMATIONS

Vous disposez de plusieurs moyens pour communiquer et trouver des solutions aux éventuelles problématiques que vous pourriez rencontrer :

-Rencontre avec la direction ou l'infirmière référente en sollicitant un rendez-vous auprès de l'accueil.

-L'association ALMA 74 lutte contre les maltraitances, abus et/ou négligences envers les personnes vulnérables, âgées et/ou handicapées par une écoute et un suivi personnalisé. Elle peut être contactée par les résidents ou leurs familles.

-Solliciter une « personne qualifiée » : nommée conjointement par le préfet, L'ARS et le Conseil Départemental, elle a pour mission d'aider à faire valoir les droits de l'utilisateur ou de son représentant légal pour la résolution d'un conflit ou un litige rencontré dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale.

La personne qualifiée ne s'entend pas comme étant un médiateur, mais comme un défenseur. La mission d'une personne qualifiée est gratuite pour la personne qui la sollicite.

Pour de département vous pouvez contacter les personnes qualifiées par mail :

### **Nom**

Pascal BIANCOTTO

Marie-Pierre GALVIN

Annie MAILLET

Jean-Paul DIF TURGIS

### **Adresse mail**

[pascal.biancotto@mma.fr](mailto:pascal.biancotto@mma.fr)

[marie-pierre.galvin@orange.fr](mailto:marie-pierre.galvin@orange.fr)

[anniemaillet101@gmail.com](mailto:anniemaillet101@gmail.com)

[difturgis@orange.fr](mailto:difturgis@orange.fr)

Il vous manque des informations pour votre  
accompagnement ?

Nos équipes restent à votre disposition pour répondre  
à vos interrogations.

**Nous vous remercions d'avoir choisi  
l'EHPAD du Pays d'Alby !**